

# Les processus d'innovation sociale comme facteurs de réduction de la vulnérabilité au risque inondation dans les territoires ruraux. Le cas des crues rapides dans le Gard et le Vaucluse.

---

**Béatrice Gisclard**

Sous la direction de **L. Grasland** en co-encadrement avec **J. Douvinet** et co-direction avec **K. Weiss** et **A. Findeli**, Université de Nîmes. – UMR Espace

Thèse soutenue le 7 décembre 2017

---

## Résumé :

Parmi les catastrophes naturelles, l'inondation est celle qui génère le plus de dégâts dans le monde : 2,5 milliards de personnes impactées entre 1994 et 2013 (EM-DAT, 2015). En France c'est également le risque le plus fréquent et le plus dommageable (plus de 19 000 communes concernées ; CEPRI, 2013). Parmi les types d'inondation, les crues rapides sont des aléas dont les caractéristiques hydro-géomorphologiques les rendent difficilement prévisibles et des victimes sont régulièrement à déplorer. Dans ce contexte, les communes rurales constituent tout à la fois des territoires vulnérables, mais également un terreau propice à une approche de la question des risques naturels par l'innovation sociale. Cette recherche s'appuie sur les champs de la géographie des risques, de la psychologie environnementale et du design social afin d'aborder le processus complexe de l'inondation à travers le prisme de l'interdisciplinarité. Déplaçant la focale d'une vision aléa-centrée à une approche anthropo-centrée, nous questionnons la place et le rôle de l'individu dont la loi de 2004 l'a positionné comme premier acteur<sup>i</sup> de sa sécurité<sup>ii</sup>. À travers une méthodologie hybride – qualitative et quantitative – inspirée de la *grounded theory* (Strauss & Corbin, 1994), l'analyse a fait ressortir les éléments clés suivants : le « citoyen » est la figure abstraite des politiques de gestion du risque empêchant l'opérationnalisation des comportements. L'alerte est le point de bascule entre des prérogatives ministérielles différentes – prévention et gestion de crise – et constitue la zone d'incertitude majeure. Elle relève en effet de processus cognitifs opérant selon des échelles psychosociologiques différentes (Doise, 1982). Enfin, le décalage entre la temporalité de l'évènement et les pratiques quotidiennes minorent la prise en compte des mesures de protection tant du côté des gestionnaires de territoires que du côté des populations. Or en France, le principe fédérateur de l'intérêt général porté par l'État-Providence a globalement guidé les actions mises en œuvre pour protéger les populations. Mais ces dernières années s'opère un glissement des responsabilités auparavant entièrement dévolues à l'État, du national au local jusqu'à l'échelon individuel. Moins le risque apparaît comme maîtrisable, plus l'État cherche à en partager les responsabilités avec les collectivités et les individus en tant que co-gestionnaires. La compétence GEMAPI<sup>iii</sup>, attribuant aux communes une compétence obligatoire relative à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations, renvoie la gestion des digues et des ouvrages hydrauliques aux communautés de communes et pose de fait question quant aux moyens financiers et humains attribués. Un travail de terrain sur 4 communes pilotes dans le Gard et le Vaucluse a permis de confronter une gestion des risques « *bottom-up* » à la réception à l'échelle individuelle en identifiant les leviers d'action « *top-down* » permettant une réappropriation par les habitants de leurs capacités d'acteurs du territoire (Levy et Lussault, 2013). Parmi ces changements de paradigme, l'usage des smartphones et des réseaux sociaux comme outils d'aide à l'alerte inondation a été discuté lors du séminaire SMARS 2015<sup>iv</sup> soutenu par la FR Agor@ntic. Le renversement des rapports entre institutionnels et populations et leur potentiel de développement en font des outils particulièrement intéressants bien qu'il ne faille pas sous-estimer les points de vulnérabilité constitués par les réseaux eux-mêmes et la non généralisation à l'ensemble des personnes concernées par le risque. Une autre approche a constitué en l'organisation d'un atelier « les veilleurs de crues » dans la commune de Sauve (Gard) basé sur des méthodologies issues du design social, permettant la valorisation de compétences d'habitants dans le contexte de crues rapides. Les résultats attendus de cette recherche seront l'identification des éléments transposables en actions publiques à l'échelon communal, afin d'intégrer de manière effective les individus dans la gestion du risque inondation. Nous arguons que le changement de perspective de l'eau envisagée comme « menace » à l'eau « constitutive du territoire » permettra une meilleure prise en compte des responsabilités individuelles et collectives face à l'accroissement des enjeux menacés.

- Centre européen de prévention du risque inondation CEPRI, (2013, août). *La prise en compte du risque d'inondation dans les Schémas de Cohérence Territoriale ScoT*. 76 p.
- Doise, W. (1982). *L'explication en psychologie sociale*. Paris, France : Presses Universitaires de France.
- EM-DAT, The International Disaster Database CRED/UNISDR (2015). *The human cost of natural disasters, a global perspective*. Récupéré le 26 octobre 2016 du site du CRED : <http://www.emdat.be/publications>
- Lévy, J. & Lussault, M. (dir.) (2013). *Dictionnaire de la géographie, de l'espace et des sociétés*. Paris, France : Belin.
- Strauss, A., & Corbin, J. (1994). Grounded Theory Methodology: An Overview. In N. Denzin & Y. Lincoln (Eds.), *The Handbook of Qualitative Research*. Thousand Oaks, CA: Sage.

---

<sup>i</sup> L'usage du masculin dans le texte a pour but d'alléger la forme littéraire et ne saurait avoir d'autre signification.

<sup>ii</sup> Article 4 de la loi 2004-811 du 13 août 2004, relative à la Modernisation de la Sécurité Civile « toute personne concourt par son comportement à la sécurité civile ».

<sup>iii</sup> Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI)  
[http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2015/10/cir\\_40157.pdf](http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2015/10/cir_40157.pdf)

<sup>iv</sup> [http://www.geo.univ-avignon.fr/Sem\\_SMARS2015.html](http://www.geo.univ-avignon.fr/Sem_SMARS2015.html)